

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 06/05/2026

Numéro de la version 1

Revision: 06/05/2026

1 Identification

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit : Peri Colle d'étanchéité 4 - Silipox A**
- **Autres moyens d'identification**
- **Emploi de la substance / de la préparation** : Colle à béton
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur** :
PERI Canada
PERI Formwork Systems, Inc. Canada
45 Nixon Road
Bolton, Ontario
L7E 1K1
- **Service chargé des renseignements** :
Téléphone: +1 905 951-5400
Fax: +1 905 951-5454
E-mail: info@peri.ca
URL: www.peri.ca
- **Numéro d'appel d'urgence**:
Centre Antipoison du Québec
Téléphone: +1 800 463 5060 (province de Québec)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS07

Irritation cutanée - catégorie 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire - catégorie 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisant cutané - catégorie 1A H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 06/05/2026

Numéro de la version 1

Revision: 06/05/2026

Nom du produit : Peri Colle d'étanchéité 4 - Silipox A

(suite de la page 1)

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**

2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane
Masse réactionnelle du 2,2'-[méthylènebis(2,1-phénylèneoxyméthylène)]bis(oxirane) et du 2,2'-[méthylènebis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bis(oxirane) et du 2-((2-[4-(oxiran-2-ylméthoxy)benzyl]phénoxy)méthyl)oxirane

· **Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

· **Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**

· **Système de classification :**

· **HMIS classification (mesure 0 - 4)**

HEALTH	2	Santé = 2
FIRE	1	Feu = 1
REACTIVITY	0	Réactivité = 0

3 Composition/information sur les ingrédients

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description :** Éthers glycidyliques époxydes

(suite page 3)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 06/05/2026

Numéro de la version 1

Revision: 06/05/2026

Nom du produit : Peri Colle d'étanchéité 4 - Silipox A

(suite de la page 2)

· Composants contribuant aux dangers :		
CAS: 1675-54-3	2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	30 - 40%p/p *
	Masse réactionnelle du 2,2'-[méthylènebis(2,1-phénylèneoxyméthylène)] bis(oxirane) et du 2,2'-[méthylènebis(4,1-phénylèneoxyméthylène)] bis(oxirane) et du 2-((2-[4-(oxiran-2-ylméthoxy)benzyl]phénoxy)méthyl) oxirane	15 - 30%p/p *

* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

· **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

· Description des premiers secours

· **Indications générales** : Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· après inhalation :

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
Envoyer immédiatement chercher un médecin
Laver les vêtements contaminés avant leur réutilisation.
Éliminer les chaussures contaminées.

· après contact avec les yeux :

Laisser ouvert les paupières et les rincer au moins 15 minutes avec de l'eau propre et courante.
Envoyer immédiatement chercher un médecin

· après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment d'eau.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponibles.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Non disponibles.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

· Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction :

Poudre d'extinction, mousse ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité** : Jet d'eau à grand débit.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

(suite page 4)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 06/05/2026

Numéro de la version 1

Revision: 06/05/2026

Nom du produit : Peri Colle d'étanchéité 4 - Silipox A

(suite de la page 3)

- **Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité :**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant et un vêtement de protection totale.
 - **Autres indications**
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre, doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.
-

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Tenir à l'écart toute personne présente et se tourner dans le sens du vent
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante
 - **Précautions pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines
 - **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Absorber la matière avec un absorbant incombustible (par ex. sable, terre, kieselguhr, vermiculite) et collectez la dans les recipients destinés au traitement des déchets selon les disposition locales.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
 - **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13
-

7 Manutention et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Tenir les emballages hermétiquement fermés
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Stocker dans un endroit frais.
Température de stockage recommandée : 10°C à 30°C
Ne conserver que dans le fût d'origine.
 - **Indications concernant le stockage commun :**
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation
Ne pas stocker avec les aliments
 - **Autres indications sur les conditions de stockage :** Conserver les emballages dans un lieu bien aéré

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 06/05/2026

Numéro de la version 1

Revision: 06/05/2026

Nom du produit : Peri Colle d'étanchéité 4 - Silipox A

(suite de la page 4)

- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** : Non disponibles.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- **Indications complémentaires :**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **Contrôles de l'exposition**

- **Contrôles techniques appropriés**

Veiller à une bonne ventilation, par exemple via une aspiration locale ou une évacuation d'air générale. Si cela n'est pas suffisant pour maintenir la concentration en vapeur du solvant en dessous de la valeur limite pour les postes de travail, porter un appareil de protection respiratoire adapté.

- **Equipement de protection individuel :**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

- **Protection respiratoire :**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre A/P2.

- **Protection des mains :**



Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Le choix du matériau des gants doit être fait en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être testée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Caoutchouc fluoré (Viton)

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 06/05/2026

Numéro de la version 1

Revision: 06/05/2026

Nom du produit : Peri Colle d'étanchéité 4 - Silipox A

(suite de la page 5)

Pour les récipients ayant une épaisseur de couche de 0.4 mm le temps de pénétration se monte au moins à 30 minutes.

- **Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Butylcaoutchouc
Caoutchouc nitrile

- **Protection des yeux :**



Lunettes de protection hermétiques.

- **Protection du corps :**



Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

- | | |
|---|--|
| · Couleur : | pigmenté |
| · Odeur : | faible |
| · Point de fusion : | non déterminé |
| · Point d'ébullition : | non déterminé |
| · Limites d'explosion : | |
| · inférieure : | Non déterminé |
| · supérieure : | Non déterminé |
| · Point d'éclair : | > 93 °C |
| · Température d'inflammation : | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| · SADT | |
| · valeur du pH: | Non déterminé |
| · Viscosité : | |
| · cinématique : | Non déterminé |
| · dynamique à 20 °C: | 300300 - 450400 mPas (ISO 3219) |
| · Solubilité dans/miscibilité avec | |
| · l'eau : | Non déterminé |
| · Coefficient de partage (n-octanol/eau) : | Non déterminé |
| · Pression de vapeur : | Non déterminé |
| · Densité à 20 °C: | 1.77 g/cm³ (ISO 2811-1) |
| · Caractéristiques des particules | Non applicable |

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 06/05/2026

Numéro de la version 1

Revision: 06/05/2026

Nom du produit : Peri Colle d'étanchéité 4 - Silipox A

(suite de la page 6)

· **Autres informations**

· **Aspect:**

· **Forme :** pâteux

· **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.**

· **Auto-inflammation :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.

· **VOC Suisse** 0.00 %

10 Stabilité et réactivité

· **Réactivité :** Non disponibles.

· **Stabilité chimique**

· **Décomposition thermique / conditions à éviter :**

Pas de décomposition en cas d'usage conforme aux spécifications.

· **Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux acides puissants et aux agents d'oxydation

· **Conditions à éviter :** Non disponibles.

· **Matières incompatibles :** Non disponibles.

· **Produits de décomposition dangereux :**

produits de décomposition organiques

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Phénol

11 Données toxicologiques

· **Informations sur les effets toxicologiques**

· **Toxicité aiguë :**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

CAS: 1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

Oral LD50 > 2,000 mg/kg (rat)

Dermique LD50 > 2,000 mg/kg (rat)

· **Effet primaire d'irritation :**

· **de la peau :** Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.

· **des yeux :** Effet fortement corrosif.

· **Sensibilisation :** Sensibilisation possible par contact avec la peau.

· **Indications toxicologiques complémentaires :**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Toxique

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 06/05/2026

Numéro de la version 1

Revision: 06/05/2026

Nom du produit : Peri Colle d'étanchéité 4 - Silipox A

(suite de la page 7)

Corrosif

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

· Catégories cancérogènes

· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

CAS: 1675-54-3	2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	3
----------------	---	---

· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

· Toxicité par administration répétée

Masse réactionnelle du 2,2'-[méthylènebis(2,1-phénylèneoxyméthylène)]bis(oxirane) et du 2,2'-[méthylènebis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bis(oxirane) et du 2-((2-[4-(oxiran-2-ylméthoxy)benzyl]phénoxy)méthyl)oxirane

Oral	NOAEL (28d)	250 mg/kg bw/day (rat)
Inhalatoire	NOAEC (2y)	440.79 mg/m ³ (rat)

12 Données écologiques

· Toxicité

· Toxicité aquatique :

CAS: 1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

EC50 (statique)	1.7 mg/l/48h (Daphnia magna) (OECD 202)
LC50 (statique)	1.75 mg/l/96h (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)
EC50	9.4 mg/l/72h (Selenastrum capricornutum)

· **Persistance et dégradabilité** : Non disponibles.

· **Potentiel de bioaccumulation** : Non disponibles.

· **Mobilité dans le sol** Non disponibles.

· Résultats des évaluations PBT et VPVB

· **PBT** : Non applicable

· **vPvB** : Non applicable

· Autres effets néfastes

· Remarque :

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· Autres indications écologiques :

· Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 06/05/2026

Numéro de la version 1

Revision: 06/05/2026

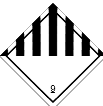
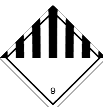
Nom du produit : Peri Colle d'étanchéité 4 - Silipox A

(suite de la page 8)

13 Données sur l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :**
L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.
Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.
Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU · DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA		UN3082
· Désignation officielle de transport de l'ONU · DOT/TMD, ADR · IMDG · IATA		MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S., MARINE POLLUTANT ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
· Classe(s) de danger pour le transport · DOT/TMD, IMDG, IATA   · Classe · Label		9 Matières et objets dangereux divers. 9
· ADR   · Classe · Étiquette		9 (M6) Matières et objets dangereux divers. 9

(suite page 10)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 06/05/2026

Numéro de la version 1

Revision: 06/05/2026

Nom du produit : Peri Colle d'étanchéité 4 - Silipox A

(suite de la page 9)

· Groupe d'emballage · DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	III
· Dangers pour l'environnement: · Polluant marin : · Marquage spécial (ADR): · Marquage spécial (IATA):	Oui (DOT) Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable
· Indications complémentaires de transport : · DOT/TMD · Quantity limitations · Remarks:	On passenger aircraft/rail: No limit On cargo aircraft only: No limit Marquage spécifique avec le symbole (poisson et arbre).
· ADR · Quantités limitées (LQ) · Quantités exceptées (EQ) · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels	5L Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml 3 (-)
· IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ)	5L Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler : · No EMS : · Stowage Category	Attention: Matières et objets dangereux divers. 90 F-A,S-F A
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 3082 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. 9, III

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 06/05/2026

Numéro de la version 1

Revision: 06/05/2026

Nom du produit : Peri Colle d'étanchéité 4 - Silipox A

(suite de la page 10)

15 Informations sur la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Sara**

· **Section 355 (substances extrêmement dangereuses)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Section 313 (listage des produits chimiques spécifique toxique)**

Aucun des composants n'est compris.

· **TSCA (Toxic Substances Control Act)**

CAS: 1675-54-3 | 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

ACTIVE

· **Canadienne listage des substances:**

· **Canadienne listage des substances domestique (DSL)**

CAS: 1675-54-3 | 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

· **Liste extérieure des substances (LES) du Canada**

Aucun des composants n'est compris.

· **Canadienne listages des ingrédients à déclarer (limite 0.1%)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Canadienne listages des ingrédients à déclarer (limite 1%)**

CAS: 1675-54-3 | 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

· **Substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales :**

· **Indications sur les restrictions de travail :**

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes en âge de procréer

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Service établissant la fiche technique :**



Elaboration de la Fiche de données de sécurité:

DEKRA Assurance Services GmbH, Hanomagstr. 12, D-30449 Hanovre, Allemagne,

Tél.: (+49) 511 42079 - 0, reach@dekra.com.

(suite page 12)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 06/05/2026

Numéro de la version 1

Revision: 06/05/2026

Nom du produit : Peri Colle d'étanchéité 4 - Silipox A

(suite de la page 11)

© DEKRA Assurance Services GmbH. Aucune modification de ce document sans autorisation expresse écrite de DEKRA Assurance Services GmbH.

· **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 06/05/2026

· **Acronymes et abréviations:**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative